



Mission régionale d'autorité environnementale
Grand Est

**Information de la Mission régionale
d'autorité environnementale (MRAe) Grand Est
sur le dossier concernant l'implantation d'une centrale photovoltaïque
à Nouvion sur Meuse (08)**

n° portail pétitionnaire : 004173/AP

Vous avez transmis pour avis de l'autorité environnementale le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol à Nouvion-sur-Meuse, reçu le 09/07/2025.

Je vous informe que la Mission régionale d'autorité environnementale ne s'est pas prononcée dans le délai de deux mois prévu par l'article R.122-7 II du code de l'environnement pour les avis projets.

Cette information sur l'absence d'avis est à porter à la connaissance du public lors de la consultation du public. Elle figure sur le [portail de l'évaluation environnementale](#).

Fait à Metz, le 10 septembre 2025

Le président de la Mission régionale
d'autorité environnementale,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a smaller, more intricate mark.

Jérôme GIURICI